

## DECISION DU PRESIDENT N°2025-009

- OBJET : M57 FONGIBILITE DES CREDITS DECISION MODIFICATIVE PORTANT VIREMENT DE CREDIT DE CHAPITRE A CHAPITRE DU BUDGET PRINCIPAL**

### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5217-10-6

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20230628-23 du 28 juin 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01 janvier 2024 ;

Vu la délibération n°20230927-28 du 29 septembre 2023, portant sur la fongibilité des crédits en M57, autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des chapitres relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;

Vu la délibération n°20250402-22 en date du 02 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025 du budget principal,

Le coût des travaux pour la réalisation de la dalle béton effectuée sur le site la Maison des services au Publics de Villers Bocage étant plus conséquent que prévu, il convient de procéder à un virement de crédits de l'opération 160 vers l'opération 106, pour un montant de 8 000,00 €

### DECIDE

#### ARTICLE 1 : D'autoriser les transferts de crédits suivants

##### 1. Virement de crédits n°1 budget principal

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
OPÉRATION	NATURE	MONTANT
160-Zones d'activités	2113-Terrains aménagés autres que voirie	- 8 000,00 €
106-MSAP Villers Bocage	21351-Bâtiments publics	+ 8 000,00 €

**ARTICLE 2** : Monsieur le directeur général des services et la trésorière sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

**ARTICLE 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay  
**Le Président**  
**Gérard LEGUAY**

Signé par : Gerard LEGUAY  
Date : 25/04/2025  
Qualité : Président

